

Candidatures en 3^{ème} Prépa-Métiers Tarn et Garonne 2023

Les classes de troisième « prépa-métiers » ont pour objectif d'accompagner les élèves volontaires dans la construction de leur projet de poursuite d'études en particulier vers la voie professionnelle sous statut scolaire ou par apprentissage.

La formation comporte des enseignements communs et complémentaires, des séquences d'observation et des stages en milieu professionnel, et des périodes d'immersion dans des lycées, dans des centres de formation d'apprentis ou dans des unités de formation par apprentissage.

A l'issue de la classe de quatrième, tout élève poursuivant sa scolarité en classe de troisième peut demander son admission en classe de troisième " prépa-métiers ". Cette demande est formulée par l'élève et ses représentants légaux. Elle est présentée au chef d'établissement d'origine qui veille à faire compléter le dossier par les personnels mentionnés dans le support puis à émettre un avis après consultation de l'équipe éducative.

Le dossier de candidature doit être renseigné par la famille et l'établissement, puis transmis par ce dernier pour le 30 mai 2023 à la DSDEN 82 (dosco4.ia82@ac-toulouse.fr).

Le 13 juin 2023 à 9h00, les candidatures seront examinées sur la base du dossier constitué par le chef d'établissement et, le cas échéant, une affectation sera proposée dans une classe de troisième "prépa-métiers".

La décision sera communiquée à l'établissement d'origine, qui en informera les familles.